

# L'ENSEIGNEMENT DU THEATRE DANS LE CADRE DE LA REFORME DU LYCEE

## INQUIETUDES ET PROPOSITIONS

Le Président de la République a mis en avant l'importance des arts et de leur pratique - notamment le théâtre - dans le volet Education de son programme des élections. Le contenu des récents programmes liés à la réforme des Options facultative et de spécialité Théâtre semblerait aller dans ce sens.

Pourtant, les modalités de mise en œuvre de ces enseignements - qui n'apparaissent d'ailleurs seulement que dans un certain nombre d'établissements-, génèrent un grand nombre d'inquiétudes pour les élèves, leurs familles et les enseignants.

Voici la présentation de l'essentiel de ces inquiétudes, suivie de propositions que nous nous permettons de vous soumettre, en tant qu'enseignants sur le terrain du théâtre depuis de nombreuses années.

**Tout d'abord, concernant les craintes pour l'avenir du théâtre au lycée, voici quelques sources et liens :**

- **Le site d'EDUSCOL : programmes et volumes horaires**

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/96/2/Questions\\_reponses\\_bac\\_2021\\_921962.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/96/2/Questions_reponses_bac_2021_921962.pdf),

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/29/61/5/ensel610\\_annexe1\\_ok\\_984615.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/29/61/5/ensel610_annexe1_ok_984615.pdf)

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/29/36/5/ensel611\\_annexeV3\\_986365.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/29/36/5/ensel611_annexeV3_986365.pdf)

- **Les bulletins de décembre du Café pédagogique**
- **L'édito 2019 de l'ANRAT** <http://www.anrat.net/> (en PJ)
- **La lettre signée par Comédiens, Directrices/-teurs de théâtres...** (en PJ)
- **Site des associations Théâtre-éducation : Comète** ([www.comete-theatre44.org](http://www.comete-theatre44.org)), **Enjeu** ([www.enjeu.free.fr](http://www.enjeu.free.fr)), **Amllet** ([www.amllet53@orange.fr](mailto:www.amllet53@orange.fr)), **Vents et marées** ([www.vents-et-marees.fr](http://www.vents-et-marees.fr)), **Théâtre pour l'avenir (TPA)**
- **Site de l' APEMU** <https://apemu.fr/news/219/17/Le-dossier-lycée> (**Professeurs d'éducation musicale**).

## LES INQUIETUDES

### En enseignement de SPECIALITE THEATRE

- **L'obligation d'abandonner une des trois spécialités en fin de 1ère risque de fragiliser totalement les enseignements artistiques. En effet, les élèves risquent de se plier aux premières attentes du supérieur et de laisser de côté une option qui leur permet de s'affirmer et de se construire pour leur avenir futur.**
- **La réforme ne nous semble pas faciliter la construction d'un parcours artistique progressif et cohérent de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale pour une réussite dans le Supérieur. Nous craignons que les élèves, jeunes et encore incertains de leur projet, optent au cours de leur cursus tantôt pour l'option facultative tantôt pour l'option de spécialité ou vice-versa.**
- **Le seuil de 12 élèves minimum exigé pour le maintien de l'option génère une grande incertitude quant à la pérennité de l'enseignement. Que se passera-t-il si l'effectif est moindre durant deux années consécutives ? (argument valable tant en spécialité théâtre qu'en enseignement optionnel)**

### En enseignement OPTIONNEL THEATRE

- **Dans la mesure où l'élève ne peut choisir qu'une seule option, il y a un risque accru de concurrence au sein d'un même lycée entre tous les enseignements optionnels (3h) : arts, langues vivantes, EPS, le numérique, mathématiques...**
- **Restriction préjudiciable de la liberté de l'élève du fait du parcours fléché de certains enseignements pour PARCOURSUP. Cela ne valorise pas le choix d'un enseignement optionnel théâtre.**

- Absence de moyens fléchés dans la DGH concernant les enseignements optionnels donc concurrence entre options/AP/dédoublement/orientation. Cela ne peut hélas que fragiliser les options. Il faudrait des moyens spécifiques pour celles-ci.
- Evaluation des enseignements optionnels Théâtre en contrôle continu (la note sera donc noyée dans l'évaluation des autres disciplines) : cela ne représentera qu'environ 1% de la moyenne générale pour le Baccalauréat. Pas de valorisation de l'option et risque de démotivation chez les élèves les plus fragiles.

<b>En atelier théâtre (atelier de pratique artistique)</b>
--

- Qu'en sera-t-il par ailleurs des dispositifs APA « ATELIER THEATRE » ? Seront-ils maintenus ? Dans quelles conditions ? Ils apparaissent dans l'organisation et les volumes horaires de la classe de seconde mais pas dans ceux du cycle terminal (1<sup>ère</sup> et Terminale).

## PROPOSITIONS

- Pour éviter la mort des spécialités artistiques à plus ou moins court terme, l'idéal serait que les élèves puissent conserver leurs trois spécialités en Terminale.
- Pour plus d'équité entre les options et favoriser la pérennité de celles-ci, il faudrait que le coefficient 3 soit appliqué à chaque option facultative.
- Pour donner du poids à l'enseignement optionnel artistique, nous défendons ardemment l'idée d'une épreuve finale au baccalauréat avec un jury composé d'un professeur et d'un artiste professionnel.
- Il faudrait clarifier le mode de financement des spectacles vus par les élèves dans le cadre de l'enseignement de spécialité (« au moins 9 ») et de l'enseignement optionnel (« au moins 6 »). Pour les spectacles non couverts par les e-pass, faut-il adopter le principe de la gratuité pour les familles ? Prise en charge totale ou partielle par les lycées ? Risque d'iniquité accrue entre les établissements (ruraux/urbains notamment).
- Il faudrait aussi clarifier le mode de financement des intervenants artistiques. Risque d'iniquité d'un établissement à l'autre.
- Il faudrait clarifier les modalités des APA (Ateliers de Pratique Artistique, qui doivent être ouverts à tous les élèves du lycée. Quels moyens pour financer les sorties?...

En espérant que vous voudrez prendre en compte nos inquiétudes et envisager nos propositions, nous vous souhaitons, ainsi qu'aux arts au lycée, une belle année 2019.

**Un collectif des enseignants de théâtre et les cinq Associations Théâtre-Education des Pays de Loire.**